

Mouvement National EquiLiberté

Par des Randonneurs, pour les Randonneurs

EquiLiberté Info

Association loi de 1901
Déclaration 20.04.04
Récépissé n°0723011414
modifié le 11.06.07
S. Préfecture de Loches 37
N° W723000005
Siège social: Pech Farrat
49500 GRAMAT

Le mot d'Yves DUMONT

Les bruits vont vite aujourd'hui, relayés, amplifiés et parfois déformés par la « toile ». Une mise au point est donc nécessaire. Ainsi, depuis ce 30 Janvier 2010 je ne suis plus le président de notre beau Mouvement EquiLiberté. Quelques soucis de santé et d'organisation dans ma vie personnelle m'ont effectivement amené à remettre ma fonction de président en jeu devant le CA. Par ailleurs, notre croissance et notre ambition d'être sur tous les chantiers nécessitent une réforme importante dans notre fonctionnement interne. Du niveau « artisanal » nous nous voyons obligés d'évoluer vers un niveau sinon plus professionnel, du moins plus rationnel et plus technique où l'informatique va s'imposer de plus en plus. Mes difficultés pratiques et ma réticence mentale à entrer dans ces nouvelles technologies ont aussi pesé dans ma décision. Enfin ma présidence départementale, ici en Indre et Loire, avec la mise en place et notre implication au sein du CDESI va aussi me mobiliser dans une véritable action de « terrain ».

Dans un esprit de continuité, Yves DUMONT « passe les rênes » de Président à Claude MABIT.

Les membres du Conseil d'Administration étaient au courant depuis plusieurs semaines, suite à des problèmes de santé, Yves DUMONT avait souhaité vivre des fonctions moins intenses au sein d'EquiLiberté, c'est donc au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 30 janvier dernier qu'il a déposé officiellement sa démission et que Claude MABIT, ancien président d'EquiLiberté 49, domicilié maintenant dans le Lot, a été élu à la présidence de l'association nationale EquiLiberté.

Le mot du Président Claude MABIT

L'aventure continue!

La deuxième présidence d'EquiLiberté vient de prendre fin et l'aventure continue, avec tous ceux qui nous ont ouvert le chemin, créateurs d'EquiLiberté, militants des premiers instants... et des suivants ! La voie qu'ils nous ont montrée, qu'ils ont solidement tracée, il nous revient désormais de la développer, de la prolonger, de l'élargir même, parce que vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre. Nombreux, donc divers dans vos attentes et exigeants pour notre mouvement.

Pour que chacun s'intègre au mieux dans EquiLiberté, nous devons continuer de fédérer chaque adhérent et chaque association dans un ensemble national cohérent, respectueux des organisations et des initiatives locales. Sur tout le territoire, à chaque échelon - municipal, départemental, régional et national - nous devons continuer le travail entrepris au service du développement, de la promotion et de la défense de la randonnée équestre. Un travail fondé essentiellement sur l'activité des associations locales, mais qui doit tendre aussi vers une reconnaissance nationale plus forte d'EquiLiberté. Le cap est fixé depuis longtemps. Il est bon. Il ne changera pas, même si des réformes internes (déjà commencées), nécessaires à l'adaptation de notre structure aux enjeux de notre taille toujours croissante, s'imposent à nous.

Cavaliers, meneurs, depuis le début de l'aventure, vous êtes la force d'EquiLiberté. Partout où vous vous trouvez, vous êtes importants pour notre mouvement, ET PARCE QUE VOUS ÊTES IMPORTANTS, nous allons faire tout notre possible pour nous déplacer près de vous, à vos invitations, pour vous rencontrer lors de vos réunions, assemblées générales, manifestations locales ou régionales.

Notre assemblée générale, les 19 et 20 mars derniers, s'est confirmée comme un grand moment de rencontre constructive pour notre mouvement. Je tiens à remercier les randonneurs et responsables d'associations qui sont venus, souvent de loin, participer et même s'engager en renfort de l'équipe en place. Le compte rendu sera transmis à toutes les associations adhérentes.

Je voudrais simplement, pour conclure, vous dire ma fierté d'avoir été désigné pour vous représenter à la tête d'un si beau mouvement.

Cordialement,

Claude MABIT



C'était lors de la TRANS'YVELINES 2009, Yves DUMONT s'était transformé en assistant de Claude MABIT pour cette belle occasion.

C'est notre ami Claude Mabit qui a été élu pour me succéder. Mais qu'on ne s'y trompe pas, EquiLiberté dans sa philosophie et sa politique ne changera pas, le CA s'en porte garant et en particulier les membres....» *suite en page 2*



VOUS TROUVEREZ DANS LE PRESENT NUMERO

| | |
|--|-----------------------|
| Le mot du président | page 1 |
| Ensemble nous avançons | page 2 |
| Le droit et les randonneurs | page 3, 4 |
| EquiChemins | page 5, 6 et 7 |
| Rassemblement EquiLiberté Thouars | page 8 et 9 |
| L'attelage et la randonnée | page 10 |
| Régions et départements | page 11 |
| Nos partenaires | page 12 |

EquiLiberté évolue... Merci pour votre patience et votre confiance !

EquiLiberté ne cesse de grandir et d'accueillir chaque année un nombre important de nouveaux adhérents. Cette croissance est évidemment très réconfortante, car elle prouve que nous sommes sur la bonne voie et que les cavaliers et meneurs de loisir nous reconnaissent une réelle utilité. Cette année, pour la première fois, nous devrions avoisiner les 2000 adhérents directs, sans compter les adhérents de nos associations qui n'ont pas forcément une carte de pratiquant EquiLiberté.

S'il est un très bon signe, cet afflux d'adhérents et d'associations nous oblige à adapter notre organisation et nos outils de gestion. Certaines de ces adaptations passent inaperçues à vos yeux ; d'autres au contraire vous touchent très directement. Il y a, en réalité, deux points essentiels que nous souhaitons vous exposer.

En premier lieu, EquiLiberté a décidé à l'automne dernier de refondre entièrement son système informatique de traitement des adhésions, afin de passer d'un outil artisanal, construit au fil de l'eau et avec la bonne volonté de notre ancien responsable de CTAN, à un outil plus performant, capable de prendre en compte les évolutions futures et de faciliter, à terme, le travail des bénévoles chargés de traiter les adhésions. Cette refonte s'organise en deux phases : d'une part la récupération de toutes les anciennes données et d'autre part la création d'un extranet pour les centres régionaux et départementaux de traitement des adhésions. La première phase est achevée. Elle a pris plus de quatre mois et c'est elle qui a retardé exceptionnellement la délivrance des cartes EquiLiberté cette année. Mais pas d'inquiétude : chacun de vous a toujours été assuré à compter de la réception des bulletins d'adhésion et le retard est aujourd'hui résorbé au niveau du centre de traitement national. Merci donc pour votre patience et vos mails de relance qui nous ont beaucoup aidé pour identifier les

retards ou les difficultés. Comme vous le savez, tout ce travail est réalisé par nos bénévoles et cette période de transition n'a pas toujours été facile pour eux, comme chaque fois qu'on change un outil informatique. La seconde phase, elle, commencera bientôt et permettra à vos centres de traitement régionaux et départementaux de disposer d'un outil de gestion très simple et très rapide pour transmettre vos adhésions au niveau national. On a hâte de leur faciliter la tâche. Là encore, la réforme repose entièrement sur le travail bénévole, même si elle doit nous doter d'un véritable outil « professionnel ».

Face à l'afflux de mails, de coups de téléphone et de sujets à propos desquels nous sommes sollicités, nous avons également décidé de franchir une étape très importante en dotant EquiLiberté d'un secrétariat administratif permanent et, bientôt, salarié. Le bénévolat a en effet ses limites (notamment celles du temps disponible pour « offrir » sa force de travail). Si tous les membres du Conseil d'Administration et du Bureau restent entièrement bénévoles, nous avons jugé nécessaire de doter le Secrétariat national d'une employée à plein temps. Depuis le début de l'année, Anne-Françoise Foubert, adhérente EquiLiberté en Loire-Atlantique, a donc découvert l'immensité du travail qui l'attend. Elle est bénévole pour l'instant mais l'obtention de subventions publiques destinées à l'embauche devrait nous permettre de la salarier bientôt. Elle travaille essentiellement sous la direction du Secrétariat national et de la Présidence d'EquiLiberté. Elle va devenir progressivement l'oreille et le clavier attentifs de tous ceux qui contactent EquiLiberté, afin de les orienter vers les administrateurs et les associations les mieux à même de répondre à leurs questions. Elle va permettre de fluidifier le fonctionnement du Bureau d'EquiLiberté, déchargé des tâches de secrétariat et, en collaboration avec Christophe Fargier, vice-président « Projets » d'EquiLiberté, elle a dû reprendre en main, au débotté, la gestion et la réforme des adhésions. Une véritable épreuve du feu pour un commencement sur les chapeaux de roues... mais elle résiste ! Signe supplémentaire qu'on se « professionnalise » sur les sujets où nous devons nous renforcer.

Nouveau traitement informatique des adhésions, professionnalisation et permanence du secrétariat. Voilà quelques-unes de nos évolutions. D'autres sont en cours de préparation, qui seront très bientôt visibles, pour votre plus grand plaisir et votre meilleur service, espérons-le ! Alors forcément, un mouvement national qui grandit, ça bouge, ça évolue, ça se pose des questions. Ça grogne et ça grince aussi parfois, et c'est sans doute très bon signe. Ici on critique un retard, là on comprend mal une réforme ou une transformation. Mais EquiLiberté est un corps vivant ! Nous avons le devoir d'imaginer et d'accompagner les mutations nécessaires pour qu'il le reste. Alors merci pour votre patience, pour vos remarques, pour vos présences aux AG. Et par-dessus tout : pour votre confiance et votre fidélité !

Suite de la page 1 : fondateurs comme notre ancien président Alain Guilbault, notre ex secrétaire général, aujourd'hui vice président Guy Bouillaud, et d'autres encore restent en place, ainsi que moi-même en tant qu'administrateur, déterminés à y être impliqués et actifs.

C'est donc en toute sérénité quant à l'avenir d'EquiLiberté que je cède ma place. Bravo et merci à Claude d'accepter cette lourde tâche. Sous sa houlette, nous nous souhaitons bons vents dans notre cheminement, tous persuadés de nous battre pour la bonne cause.

Bien cordialement à tous nos adhérents présents et futurs.

Yves Dumont,
administrateur d'EquiLiberté

Jean-Christophe Gaven
Secrétaire national d'EquiLiberté

L'Assemblée Générale de l'association nationale EquiLiberté a eu lieu le 20 mars près d'Orléans

Une quarantaine de responsables d'associations s'est retrouvée à SARAN près d'Orléans à l'occasion de l'Assemblée Générale de notre association nationale.

Dès le 19 dans l'après midi, les débats étaient engagés lors du forum des associations, le but étant d'échanger avec les responsables du terrain et ainsi de ressentir les besoins des randonneurs.

Sous la présidence de Claude MABIT, notre nouveau président, les rapports ont prouvé qu'EquiLiberté existe et est maintenant reconnu partout en France. La nécessité de son existence n'est plus à prouver. Les services rendus et les projets en cours en font l'outil indispensable pour les randonneurs, qu'ils soient en associations ou non. Son slogan « Par les Randonneurs pour les randonneurs » est confirmé chaque jour. Les projets sont nombreux et même pour certains très ambitieux.

Nous notons avec satisfaction l'arrivée de compétences nouvelles avec l'élection de cinq nouveaux administrateurs venus des 4 coins de la France. Ils renforceront l'équipe de bénévoles en place.

Une Assemblée Générale positive avec des débats constructifs et prometteurs.

Le compte rendu détaillé de cette AG est transmis à l'ensemble des associations adhérentes.

Guy Bouilland
Vice président



Nos pâturages, souvent constitués de délaissés, deviendraient ils à nouveau intéressants pour l'agriculture....?

Vous avez omis de renouveler votre carte d'adhésion à EquiLiberté...?

Vous pouvez imprimer votre demande d'adhésion en allant sur le site equiliberte.fr ou en contactant:

Centre de traitement national des adhésions:
Anne Françoise FOUBERT
02.40.88.47.44 ou 06.79.74.68.65
mail: secretariat.eq@free.fr

Les pâtures de nos chevaux seraient elles menacées d'expropriations....!!!

Sur fond de crise agricole, les vieux démons se réactivent .

Tout le monde sait que l'agriculture est en crise. Elle n'est pas la seule malheureusement.

Selon le rapport ministériel intitulé « Protéger les espaces agricoles et naturels face à l'étalement urbain » (MAI 2009 / CGAAER n° 1716 / CGEDD n° 005089-02), « Sur la période 1992-2004, la consommation d'espaces pour les activités humaines non agricoles ou forestières s'établit en moyenne à 60 000 ha par an. Ce prélèvement s'exerce à 80 % sur les espaces agricoles. **Le potentiel agricole se trouve donc réduit d'environ 50 000 ha par an.** ».

Quelle est donc la cause de ce recul de 50000ha par an ? Dans sa lettre d'information n°3 de février 2010, l'association « **LES AGRICULTURES D'ERDRE ET GESVRES** » (Loire-Atlantique) publie qu'« un des points évoqués, était les difficultés à maîtriser le foncier agricole : terres en friches, refus de louer de certains propriétaires, activités de loisir ou **chevaux de particuliers envahissant certains secteurs...** » Les points de suspension en disent long sur le sous-entendu malsain suscité par l'association.

Heureusement, sur le fond, le gouvernement ne semble pas, pour l'instant, rentrer dans le jeu de ces revendications.

Le rapport ministériel de 2009 (CGAAER n° 1716) propose de s'appuyer sur l'utilité publique de l'activité agricole pour gérer des propriétés privées. Clairement, si un problème de sécurité au feu ou de sécurité sanitaire est identifié, le Maire est fondé à agir.

En l'absence de tels risques, concernant l'exécution des textes existants « **Cette appli-**

cation doit en effet être compatible avec le droit de propriété et, en conséquence, les prérogatives du maire liées à des motifs environnementaux doivent être insérées dans un cadre procédural permettant d'assurer cette compatibilité. » (JO Sénat du 25/02/2010 - page 442)

Il faut le faire savoir dans les inter-communes qui expérimentent les P.A.E.N. (« périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains ») : le droit de propriété devra être respecté.

« **le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche n'a pas été informé de difficultés d'application pouvant justifier une modification des textes.** » (JO Sénat du 25/02/2010 - page 442) Ceci donne à comprendre qu'aucun texte nouveau ne se justifie.

Il faut le faire savoir : les élucubrations du lobby agricole sont sans fondement, ni légal, ni réglementaire.

Les éléments des réponses ministérielles s'imposent à tous : nous resterons vigilants !

Olivier Pourquoier

V. président services aux randonneurs

Associations, manifestations et assurance : l'obligation de moyen

Jusqu'en 2007 la loi du 16 juillet 1984 faisait obligation aux organisateurs de manifestations sportives de vérifier si les participants étaient bien couverts par une assurance responsabilité civile, et dans le cas contraire de leur en proposer une, ainsi que leur conseiller l'assurance complémentaire « dommages corporels ».

En effet cette loi a été abrogée le 25 juillet 2007, et on ne retrouve, dans l'article L321-4 du code du sport, que l'obligation de conseil d'une assurance « dommages corporels ».

Mais il est préférable de continuer à appliquer ces principes car la jurisprudence fait obligation à l'association organisatrice de vérifier, lors d'une manifestation équestre, que les participants soient bien couverts par une assurance responsabilité civile cavalier. Dans la négative, on peut faire souscrire une assurance temporaire (à la journée ou plus). Sinon, on doit refuser la participation de la personne. En effet, en cas d'accident et d'impossibilité de se retourner contre l'auteur, on recherchera la responsabilité de l'association et de ses mandataires sociaux (président) pour manquement à l'obligation de moyen.

Pour répondre à cette obligation de moyen, l'association doit être en mesure de prouver qu'elle a vérifié l'existence de la RC du cavalier, par exemple sur la liste des participants établie au départ ou par la réponse à l'invitation sur laquelle seront portés nom de la compagnie et n° de contrat, une fausse déclaration du participant dégageant la responsabilité de l'association. En effet, celle-ci n'est tenue qu'à une obligation de moyen et non de résultat qui pourrait l'obliger à enquêter sur la véracité des déclarations.



**Rando tranquille rythmée par le pas des chevaux ...
Au fait ... C'est quoi un casque ?...**

Bernard Dupuis
Administrateur d'EquiLiberté

Port du casque..... des progrès certains

Suite à la proposition de loi visant à rendre obligatoire le port du casque pour tous les cavaliers, quelle que soit la discipline, EquiLiberté avait réagi par un courrier, puis avait rencontré Monsieur le Député Myard, à l'initiative de cette proposition. L'intervention d'EquiLiberté a porté ses fruits puisque Monsieur le Député Lachaud a interpellé M. le secrétaire d'Etat chargé des sports sur cette proposition en reprenant des extraits de la lettre qu'EquiLiberté avait envoyé à M. Myard pour défendre notre cause.

Voici la réponse du secrétaire d'Etat à M. Lachaud, parue au JO le 22 décembre dernier :

La proposition de loi n° 1368 vise à rendre obligatoire le port du casque pour les cavaliers sur la voie publique. L'exposé des motifs de cette proposition de loi fait état d'une moyenne annuelle de 500 traumatismes crâniens et indique que les chocs à la tête seraient à l'origine de la plupart des accidents mortels. La source de ces chiffres n'étant pas connue, ils ne peuvent être considérés comme données valides. Par ailleurs, à la connaissance du ministère chargé des sports, et à ce jour, il n'existe aucune étude française publiée qui recense spécifiquement les accidents liés à la pratique de l'équitation. Ainsi, le ministère ne dispose d'aucune donnée permettant de déterminer la nature, la fréquence et les causes des accidents des cavaliers sur la voie publique ainsi que leur corrélation avec l'absence de port de moyen de protection tels que le casque ou le gilet. Aussi, la mise en œuvre éventuelle d'une mesure législative, de quelque nature qu'elle soit, nécessiterait des investigations plus approfondies (revue de la littérature, étude épidémiologique...) pour justifier la nécessité et la nature d'une telle mesure, par ailleurs inexistante dans la plupart des États européens et qui

nécessite une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés du milieu équestre. Toutefois, dans le cadre du principe de précaution et en vue de responsabiliser les pratiquants concernés, des mesures de prévention relatives aux équipements de protection individuelle pourraient être envisagées dans l'attente des investigations susmentionnées tant pour l'équitation que pour d'autres activités physiques et sportives.

Jean Christophe Saven
Secrétaire d'EquiLiberté

«EquiChemins »

Un chantier se confirmant plus que jamais «Par des Randonneurs pour les Randonneurs »

Mettre à la disposition de tous, cavaliers et meneurs, des itinéraires fiables adaptés à notre pratique, ponctués de points d'accueil où nos chevaux seront en sécurité, nous en rêvions. C'est peut être même, notre première raison d'être. C'est fait ! Allez vite devant vos écrans, tapez « equichemins.free.fr » et vous découvrirez le concept.

Après de mures réflexions c'est au salon d'Avignon en janvier que nous avons décidé de publier officiellement ce grand chantier. Il nous faut, maintenant, tous ensemble, le faire grandir et le développer.

Alors, plus que jamais, Associations locales de terrain, nous espérons que vous trouverez là votre satisfaction : l'outil capable d'amener sur vos itinéraires tous les copains du monde entier.

Vous connaissez vos chemins, les entretenez et les défendez. Vous connaissez les points d'accueil, où bivouaquer, où gîter. Alors c'est là que nous vous attendons : cartographiez, collectez, répertoriez et...contactez-nous pour les mettre en ligne.

C'est Christophe Fargier et Bernard Dupuis qui en sont les concepteurs et coordinateurs. Félicitons-les au passage car ce sont eux qui vous conseilleront pour l'essentiel. Enfin, chaque randonneur de France, de Navarre et... du monde entier pourra en toute autonomie préparer ses vacances à cheval puisque au-delà des itinéraires et des points d'accueil cartographiés ils trouveront des liens utiles pour améliorer leur séjour. Quelques départements ont commencé à le faire, ils vous serviront d'exemple et de modèles.

Une telle vitrine ne peut qu'intéresser les instances politiques et touristiques de nos départements dans le cadre des grands chamboulements de la ruralité déjà ressentis et de notre mission d'animateur touristique. Les CDESI (Comités Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires) ont pour vocation dans tous les départements de coordonner tout ce qui s'apparente aux activités de pleine nature : sites d'accueil, hôtelleries de plein air (campings), bases de loisirs, PNR, PDIPR, Voies Vertes, etc... Ne serions nous pas en plein dans le mille? Nous devons en tout lieu et à tout niveau nous y intégrer et y participer.

Dans certains départements nos associations « locales » ont su se fédérer en une association départementale souvent remarquée pour sa motivation et son efficacité. Certains Conseil Généraux s'y réfèrent. Elle siège à côté du CDE (puisqu'elles CDTE en dépendent directement maintenant) quand ce n'est pas en lieu et place, c'est alors la consécration.

Alors pourquoi pas vous ? C'est quand nous aurons réussi ensemble à démontrer aux instances que nous travaillons dans le sens d'un développement du tourisme en général, et que nous pouvons représenter un réel poids économique, qu'alors nous nous imposerons.

Merci de nous aider à avancer, dans l'intérêt général de tous les cavaliers et meneurs d'extérieur et dans le cadre du développement d'un vrai tourisme équestre, organisé et reconnu.

Et que 2010 soit pour nous, grâce à votre implication, le millésime de cette reconnaissance.

*Yves Dumont Administrateur
(Ancien président d'EquiLiberté)*



La vallée de l'Allier, en Haute Loire, un régal de Randonneurs

EquiLiberté....! une grande ouverture des manifestations à tous les randonneurs

C'est une évidence pour vous les adhérents, qui connaissez bien l'esprit de votre association nationale..!, mais il ne faut pas hésiter à le faire savoir autour de nous.

Notre association créée par des Randonneurs, mène des actions pour tous les randonneurs, même s'ils sont adhérents à d'autres « Chapelles ».

Nos manifestations ne sont pas d'un caractère privées, mais au contraire, nous sommes heureux d'y recevoir aussi régulièrement nos amis qui, de leur côté, se font plaisir et oeuvrent pour la randonnée au sein d'autres organisations.

Notre seule obligation est de nous assurer que chaque participant est bien titulaire d'une assurance lui permettant la pratique de l'équitation en randonnée équestre. Chacun a de nombreuses possibilités, puisque plusieurs fédérations existent en France: l'UFOLEP, la FSGT, la FFE et bien sûr EquiLiberté, sans oublier les assurances privées contrats assurances privées justifiés par des attestations.

A bientôt... et tous ensemble sur les chemins...!

Guy Bouillaud Vice Président

EquiChemins!

C'est ensemble que nous pouvons le construire ce grand projet

Voilà maintenant quelques semaines, quelques mois pour les plus curieux qui fouillent la Toile, qu'EquiLiberté a lancé EquiChemins !

Une avant-première au Salon EQUITA'LYON, un bel article dans Randonner à Cheval, un lancement officiel au Salon Cheval Passion à Avignon... et voilà un projet de plus d'un an lancé, opérationnel, beau, disent même certains !

Alors on m'a demandé de vous écrire un petit article sur le sujet : « Raconte-nous EquiChemins, explique-nous comment ça marche... et tout et tout... »

Du coup, je me suis dit que j'allais d'abord vous raconter effectivement une histoire, et ensuite vous expliquer comment nous allons continuer à l'écrire ensemble, nous, adhérents d'EquiLiberté, associations et individuels, désireux de faire vivre notre devise : « Par des randonneurs, pour les randonneurs ».

Il y a maintenant des années de ça, pour dire vrai, précisément à la naissance de l'Internet, des chercheurs-randonneurs, espèce assez rare au demeurant, se sont dit : « Tiens voilà un outil magnifique pour faire partager nos randonnées à cheval aux randonneurs du monde entier. On leur fournirait des cartes, des tracés, des indications de lieux d'étape et toutes les adresses des gens qui, comme nous, souhaitent faire partager leurs précieuses informations pour randonner à cheval sur les chemins. » Sur cette belle idée, nos savants se sont retrouvés bien ennuyés : pas de cartographie possible (il faut savoir qu'à l'époque Internet était assez, comment dire... opaque et inhospitalier), pas de couleur, pas de système pour réaliser des tracés, pas vraiment d'internautes-randonneurs non plus d'ailleurs. L'idée était bonne, mais sa mise en œuvre compromise.

Alors les années ont passé. Internet s'est colorisé, les ordinateurs se sont installés un peu partout dans les chaumières, même dans les plus reculées de nos contrées, GoogleEarth est né, les logiciels de cartographie, le GPS, enfin plein de trucs et autres bidules qui font que nos chercheurs n'avaient plus besoin de chercher... on avait tout trouvé, il suffisait de savoir utiliser chaque outil pour arriver à cette idée magnifique : des randonneurs allaient mettre à disposition d'autres randonneurs des itinéraires, des informations sur des lieux d'étapes et tout ce beau monde allait pouvoir se mettre en réseau (le principe même d'Internet) et nous pouvions créer le « portail des randonnées équestres ».

Lors de ma première participation à une Assemblée Générale d'EquiLiberté, j'ai rencontré deux randonneurs (ils se reconnaîtront certainement) fous de cartographie, fanas du recensement d'itinéraires et autres tracés, frustrés au possible de ne pouvoir faire partager tout ça à tout un chacun. Comme moi d'ailleurs, dans mon petit coin des Yvelines (vous voyez, ce petit département à l'ouest de Paris, plein de buildings et de magnifiques forêts et châteaux d'un autre temps), où je trace sur une carte, je randonne, je corrige, je re-trace sur une carte, je reporte sur mon logiciel de cartographie etc etc... je maille, je maille, je monte le tricot de la randonnée équestre dans les Yvelines... Et nous sommes nombreux à monter nos tricots... on tricote, détricote, retricote... Et mes deux randonneurs de rêver que si chaque tricoteur mettait à disposition son tricot et le collait aux autres tricots, nous aurions un sacré tricot qui couvrirait tout notre beau pays.

Un an pour réfléchir, fouiller, rechercher, discuter et enfin proposer un projet : on peut y arriver, tout existe, nos chercheurs ont tout trouvé !

Et voilà comment EquiChemins est né : une louche d'Internet, une cuillère d'IGN et de son Géoportail (concurrent

français de GoogleEarth pour les initiés), une pincée de couleurs, une brassée de curiosité, un pichenette d'ingéniosité, et surtout une tonne à eau de bonnes volontés... Par des randonneurs, pour les randonneurs... comment moi aussi, dans mon petit pays, je peux faire partager cette somme de tricots qui nous permettra de rejoindre Perpignan depuis Lille, Nice depuis Brest... et tout ça, à cheval ?!

EquiChemins est donc né et existe. Maintenant, il s'agit de le faire vivre. Le faire vivre consiste à l'alimenter d'itinéraires et de lieux d'étapes. Je ne vais pas ici vous expliquer en détail comment tout ceci fonctionne, mais je vais vous exposer les grands principes.

Les 3 maîtres mots d'EquiChemins sont la proximité, l'ouverture et bien sûr les itinéraires : la proximité avec les territoires où se trouvent les itinéraires, l'ouverture vers toutes les sources d'informations sur les itinéraires de randonnée équestre et enfin et surtout, les itinéraires eux-mêmes avec les lieux d'étape, fondamentaux pour notre pratique.

La proximité

EquiChemins repose sur la nécessité de mettre à disposition des randonneurs des contacts pour organiser une randonnée. Ces contacts sont essentiels pour 2 raisons :

- d'une part, tout randonneur équestre avisé, qu'il soit cavalier ou meneur, n'emprunte un itinéraire de randonnée qu'après avoir vérifié qu'il pourra le pratiquer à cheval ou en attelage ;
- d'autre part, et c'est là l'essence même d'EquiLiberté, la machine ne remplacera jamais le contact réel entre les randonneurs.

Ainsi, nous avons créé le concept de « référent EquiChemins ». Le référent est ce fameux contact que le randonneur pourra joindre pour finaliser sa randonnée. Même si le tracé est accessible en ligne, il pourra se mettre en relation avec un référent.

EquiChemins met en place 3 niveaux de référent :

- des référents nationaux, qui ont pour rôle de récupérer l'ensemble des informations sur les itinéraires, de s'assurer de leur complétude pour leur mise en ligne sur le site EquiChemins, d'ordonner, recenser, relancer, ... ;
- des référents au niveau départemental, point d'entrée des itinéraires équestres pour l'ensemble du département, capable de se tourner vers divers référents dans l'ensemble des secteurs du département ;
- des référents au niveau de chaque itinéraire, dans la mesure où il est parfois difficile pour un référent départemental de connaître chaque recoin de son département.

Être référent, c'est accepter de mettre ses coordonnées (mail, numéro de téléphone) à disposition des randonneurs pour leur apporter les réponses qu'ils attendent pour monter leurs randonnées.

L'ouverture

EquiChemins se veut LE portail de la randonnée équestre. Qui dit portail, dit porte d'entrée vers l'ensemble des informations qu'offre en particulier Internet.

Il existe sur Internet des sites qui proposent des itinéraires de randonnée en ligne, très bien faits, et EquiChemins propose un lien vers ces sites. Éventuellement, EquiChemins complètera ce que proposent ces sites, par le biais de ses référents départementaux. Par contre, EquiChemins n'a pas pour objectif de reproduire ce qui a été fait par d'autres.

L'autre aspect de l'ouverture est l'élaboration de partenariats entre EquiChemins et d'autres associations ou institutions. Ces partenariats sont là pour offrir aux randonneurs l'accès à des itinéraires de randonnée dans des endroits où des institutions et/ou des associations (non encore EquiLiberté et principalement des associations de professionnels du tourisme équestres) ont réalisé un travail important de recensement et de tenue à jour d'itinéraires

et de lieux d'étape. Ces partenariats sont également montés pour permettre à ces institutions et/ou associations de disposer d'une technologie et d'une organisation que nous avons mise en place au service des randonneurs.

A ce jour, EquiLiberté a élaboré 2 partenariats importants.

L'un pour le département du Lot avec Lot Tourisme, le comité départemental de tourisme du Lot, et l'association ATELOT. Ce partenariat permet de mettre en ligne l'ensemble des pistes équestres du département, ainsi que l'ensemble du réseau GR praticable à cheval. Au-delà, il propose également des boucles de randonnée pour découvrir divers secteurs du département.

L'autre partenariat a été signé avec l'association Vidourle à Cheval, association d'hébergements très dynamique appuyée sur les départements du Gard et de l'Hérault.

Ces partenariats sont systématiquement placés sous l'égide d'un référent EquiLiberté, de façon à garantir notre indépendance et la possibilité, pour nos associations EquiLiberté, de fournir leurs propres itinéraires de randonnée.

Sur ces partenariats, d'autres projets sont dans les cartons et ils constituent toute la dynamique et l'ouverture de notre mouvement à tous les randonneurs, sans esprit de chapelle.

Les itinéraires et les hébergements

Nous avons fait le choix, lors de la conception d'EquiChemins, d'organiser les itinéraires en 3 sous-ensembles : la découverte, le week-end et le voyage, pour répondre à ce qui nous a semblé être les principales attentes des randonneurs, mais également pour offrir la possibilité d'un recensement le plus large possible des itinéraires de randonnée équestre.

Les itinéraires « Découverte » sont des boucles d'une journée où EquiChemins propose des lieux de départ et d'arrivée possible pour la randonnée. Ces itinéraires permettent de découvrir divers secteurs d'un département.

Les itinéraires « Week-end » sont des boucles de 2 jours, proposant un ou plusieurs lieux d'hébergement possibles.

Les itinéraires « Voyage » sont des boucles ou des lignes de plus de 2 jours, avec des lieux d'hébergement possibles également. Ces itinéraires permettent en particulier de faire apparaître des « transversales » sur les départements.

L'ambition d'EquiChemins est d'obtenir, grâce au maillage de tous les itinéraires, des parcours de randonnée réunissant chaque pays, département, région de France. Et je suis convaincu que chacun travaillant sur son bout de pays, nous arriverons, d'ici peu, à réunir le Nord au Midi, Lille à Perpignan, Strasbourg à Biarritz, sans plus se poser de questions pour savoir si le chemin passe ou ne passe pas. Promis, dès la première transversale nationale obtenue, nous organiserons la Grande Traversée.

Enfin, EquiLiberté réunissant de nombreux meneurs d'attelage, nous avons d'ailleurs dans notre organisation nationale une commission spécifique sur ce sujet, EquiChemins doit également permettre aux meneurs d'organiser leurs randonnées. Nous essayons donc, le plus possible, de faire apparaître les éventuelles déviations, et surtout d'indiquer si l'itinéraire a été, en tout ou partie, qualifié pour sa pratique en attelage.

Les hébergements, les lieux d'étape, sont quant à eux recensés et positionnés sur les cartes d'EquiChemins. L'objectif est d'indiquer le maximum d'informations sur ces lieux d'hébergement, pour autant sans indication de tarif. A minima cela nous garantit notre indépendance et nous évite des mises à jour fastidieuses.

EquiChemins, grâce à la technologie du Geoportail d'IGN, nous offre la possibilité de publier l'ensemble des tracés sur un fond cartographique au 1/25000ème, avec des itinéraires apparaissant en transparence pour permettre de voir la nature du chemin pratiqué. Les itinéraires peuvent être retranscrits sur une carte, et nous fournissons les références des cartes IGN à utiliser. Ils peuvent également être imprimés, par morceau, en imprimant votre page d'écran du navigateur internet. Enfin, ils sont téléchargeables dans un format compatible avec tous les logiciels de cartographie (Georango, CartoExplorer, MemoryMap, etc.).

En guise de conclusion, il nous faut évoquer les deux points qui sont certainement les plus importants pour EquiChemins : « l'esprit » d'EquiChemins, garant de la devise d'EquiLiberté, et l'implication de tous, associations et individuels, pour alimenter et faire vivre cet outil.

« L'esprit » d'EquiChemins est avant tout celui d'EquiLiberté : fait par des randonneurs, pour tous les randonneurs. Donc EquiChemins est gratuit, accessible par tous, membre d'EquiLiberté ou pas. Même le référencement des hébergements est gratuit : il est primordial de les connaître pour réaliser nos randonnées, alors l'essentiel pour nous est de savoir où ils se trouvent.

Vous me direz que du coup, tout ce travail, fait par des bénévoles, au niveau national et dans chaque département, dans chaque association, c'est quand même du temps, voire de l'argent. Nous y avons pensé, et c'est pour cela que nous avons ouvert la possibilité et travaillons à la recherche de soutien, sous forme de sponsoring. Rando Cheval Boutique.com est le premier et nous les remercions chaleureusement ici. Nous avons également mis en place un principe de référencement payant pour les professionnels qui veulent faire la promotion de leurs activités sur un département. Mais le tarif reste modeste et ne s'applique pas pour le référencement d'un hébergeur sur une carte.

Nous gardons donc notre esprit associatif.

Enfin, et vous l'aurez compris, EquiChemins n'a de raison d'être que parce que chacun d'entre nous, dans son association, voire en dehors, s'y implique. Nous avons une organisation, nationale, départementale, par le mécanisme des référents. Par contre, c'est chacun qui peut contribuer à l'enrichissement d'EquiChemins, alors faites vous connaître, parlez-en à votre association : participez, vous êtes les bienvenus !

Christophe Fargier
Vice-Président d'EquiLiberté



N'oubliez pas de visiter le site: <http://equichemins.free.fr/>

Le Rassemblement National en Deux Sèvres

L'UDRE/EquiLiberté 79 se met en quatre pour recevoir les randonneurs équestres.

Opportunité de faire découvrir: le département verdoyant des Deux Sèvres....?, la vivacité et la convivialité de ses associations de terrain....? Vous l'avez compris, il n'en fallait pas plus pour qu'une bonne équipe rassemble ses forces pour que ce rassemblement soit « La grande fête des randonneurs équestres en Deux Sèvres ».

Nous avons tous à cœur de vous faire découvrir notre beau département, les chemins qui permettent de le sillonner en long, en large et en travers.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir et nous sommes persuadés que cavaliers et meneurs vont se régaler. Entre dégustations des spécialités locales (même le repas portugais est une spécialité du département !!!) solides ou liquides, les animations préparées par des professionnels et des randonneurs de l'UDRE/EquiLiberté 79, le marché de producteurs locaux. Nul doute vous repartirez repus et peut-être même qui sait avec l'idée de revenir nous voir pour visiter avec vos compagnons préférés les paysages divers et variés que vous n'aurez pas eu l'occasion de traverser au cours de ces quelques jours.

A bientôt, les bénévoles adhérents de l'UDRE/EquiLiberté 79 sont prêts et vous attendent, nos chemins sont ouverts à tous par et pour les randonneurs. Les Deux-Sèvres, un département d'art et d'histoire, propice au tourisme vert, vous invite à venir ajouter une page à cette histoire !!

Bien amicalement

Sinette Folwell

Présidente de l'UDRE/EquiLiberté 79

Un forfait de participation de 72 €

Il a été voulu accessible au plus grand nombre et comprend:

Inscription Meneur ou cavalier, l'accès au site et toutes les animations, avec: **Pour le cheval:** Emplacement du paddock pour un cheval, du van et d'un véhicule, foin, eau. **Pour les randonneurs:** Emplacement du bivouac auprès des chevaux, accès aux sanitaires, dîner vendredi soir, petit déjeuner samedi et dimanche, pique nique samedi et dimanche, dîner de gala du samedi soir.

Forfait de 67 € pour les accompagnants (identique sans le cheval)

Possibilité de prestations à la carte

Consultez notre site Internet

<http://www.equiliberte-thouars2010.fr/>

Des visites guidées du Vieux Thouars (1h30)

seront organisées le samedi et le dimanche (visite du château, de la chapelle etc...) par Sébastien Maurin du service ville d'Art et d'Histoire au prix de 3,10€.

Le programme des trois jours

Vendredi 23 juillet

Petit déjeuner sous les barnums

Randonnée bucolique d'environ 30 Kms (plusieurs circuits) avec pause casse croûte Deux Sévrienne

Dîner portugais (melon au porto, cochon de lait à la broche avec mogettes, fromage et glace + boisson 25 cl de vin ou bière pression ou 50 cl d'eau)

Soirée cabaret avec « le duo Poitou » qui chante du Nougaro, des créations originales et des chansons humoristiques

Samedi 24 juillet

Petit déjeuner sous les barnums

Randonnée au pigeonnier troglodytique de Tourtenay, environ 20 kms (plusieurs circuits d'accès) avec dégustation de vin (Saumur) et pause casse croûte.

ouverture du site au grand public à partir de 12h00 avec animation musicale avec **Yolande Dumas et son vieux Léon** (chansons et orgue de barbarie)

Spectacles et animations:

Wladimir Guigand, son nom de spectacle est **MA'TCHICK**, présentera 4 numéros sur 2 passages en journée et un passage le soir pendant le dîner de gala avec un spectacle équestre sur le feu avec braséros, jonglage avec boules en feu, craché de feu et passage du feu

Présentation des races équines locales (trait mulassier, mule poitevine, baudet du Poitou)

Démonstration de maréchalerie

Jean-Luc Auger nous fera une démonstration de monte western et de débouillage

Sous les tribunes de l'hippodrome, *exposition de voitures hippomobiles anciennes, d'une artiste peintre et sculpteur Gwenaëlle Lejeune*, de la faïencerie de Rigné (chantier d'insertion féminin) fabriquant nos plaques souvenir.

Marché de producteurs locaux

Commerçants

Défilé équestre dans les rues de Sainte Verge et de Thouars à 18h00.

Dîner de gala avec disco

Dimanche 25 juillet

Randonnée avec pause déjeuner (sandwichs)

Animations :

Wladimir Guigand « Matchick », *Jean-Luc Auger*, *Pierre Crampon* (Pédros) chuchoteur, formé à la Cense, résoudra les problèmes que vous pouvez rencontrer avec vos chevaux

Animation musicale avec *Billy Jam*, musique country et irlandaise

Ballade à poney ou à cheval

Marché de producteurs et Commerçants

Le verre de l'amitié à l'occasion de la clôture

Pendant la manifestation, campement gitan de nos amis « les meneurs de Russey ».

Manifestation ouverte à tous les randonneurs, sans différence de chapelle, il vous sera seulement demandé de justifier d'une assurance de pratiquant et recommandé d'avoir avec vous les papiers à jour de vos chevaux.

Les circuits d'approche du rassemblement EquiLiberté à Thouars 79

Comment accéder aux circuits d'approche de THOUARS

En utilisant le lien, vers notre site Internet ci dessous, vous serez mis en relation avec EquiChemins, le portail de la randonnée équestre d'EquiLiberté. Vous pourrez ainsi visualiser les circuits d'approches sur fond de carte 1/25000.

Vous pouvez aussi contacter l'un des référents ci dessous ou le coordinateur de ces circuits:

Guy BOUILLAUD 05 49 69 86 49
et 06 67 56 79 48
guy.bouillaud@wanadoo.fr

Les référents des circuits d'approches
A l'ouest par Mauléon:

Vincent RAMBAULT 06 70 39 62 05

A l'ouest, par Coulonges sur l'Autize
Stéphane GIRARDEAU 06 08 27 77 73

Au nord par les Aubiers

Michel HUART 06 14 47 49 39

Au Nord par Saumur

René BABIAU 06 85 67 89 57

A l'est par Loudun

Pascale GAURY 06 07 54 55 80

Au sud par Brioux sur Boutonne

Paul RENOUX 06 15 93 50 67

A l'intérieur du département

Celle sur belle - Thénézay

Marie Paule POINTILLARD 0615449308

Parthenay et Thénézay-Thouars

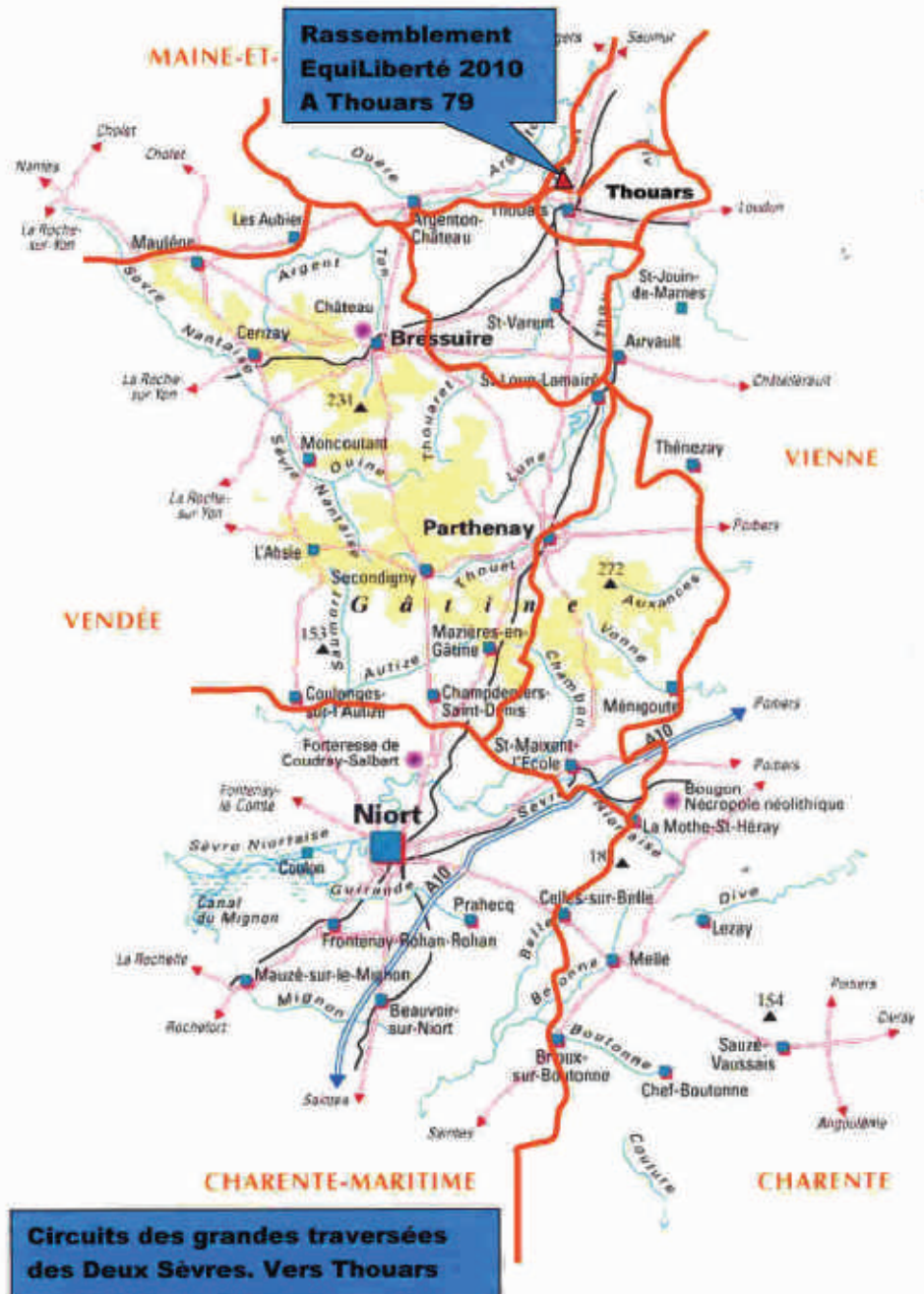
Guy BOUILLAUD 06 67 56 78 48

Argenton Chx-Thouars

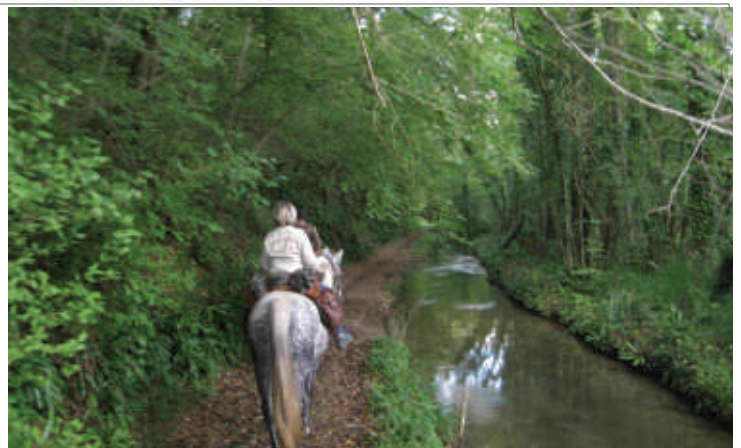
Stéphanie Talon 05 49 72 28 41

<http://www.equiliberte-thouars2010.fr/>

Vous pouvez également nous contacter pour des liens sur les départements riverains.



Les meneurs seront particulièrement intéressés par les circuits des Deux Sèvres très accessibles aux attelages.



Des chemins creux vous attendent, pour randonner à votre rythme, en particulier avec la vallée du Thouet

Fonctionnement d'EquiLiberté

**Démocratie et ouverture,
ces mots
sont importants.**

Le Conseil d'administration :

Actuellement, le pouvoir exécutif de l'Assemblée Générale est composé de 19 élus au CA, ils sont tous responsables d'associations aux 4 coins de la France.

Le Bureau :

Président : Claude MABIT,
«Pech Farrat »
46500 GRAMAT
05.65.34.14.87 et
06.98.12.82.64
cmabit@free.fr

Premier Vice Président:
Guy BOUILLAUD,
le Bédou 79200 GOURGE
tél. 05.49.69.86.49
guy.bouillaud@wanadoo.fr

**Vice Président chargé des
services aux randonneurs,**
Olivier POURQUIER,
Kerforest 56 540
ST CARADEC TREGOMEL
tél.02.97.51.66.48.
olivier.pourquier@sfr.fr

**Vice Président chargé
des Opérations,**
Christophe FARGIER,
12 route des châteaux,
78770 AUTOUILLET
tél. 06.60.53.06.26
christophe.fargier
@capgemini.com

Secrétaire:
Jean Christophe GAVEN
12 route des châteaux
78770 AUTOUILLET
Tél 06.61.90.85.00

Trésorier, Alain BALMISSE
21 rue du château d'eau
19510 SALON LA TOUR
Tél 05.55.98.20.58 et
06.73.38.30.35

L'attelage à EquiLiberté

Vous êtes de plus en plus nombreux, vous meneurs, à rejoindre notre mouvement, individuellement ou en associations. Et, ce qui est remarquable, c'est que cavaliers et attelages cohabitent fort bien, tout simplement parce qu'ensemble, les échanges sont plus riches et plus conviviaux.

En effet, selon la philosophie d'EquiLiberté, les cavaliers peuvent ainsi transmettre aux meneurs leur expérience du travail à pied des chevaux d'attelage, et, à leur tour, les meneurs, apportent aux cavaliers une connaissance supplémentaire du travail à la voix.

La mise en place des « parrains » d'attelage doit également permettre d'initier les cavaliers désireux d'apprendre à mener dans la sécurité, avec complicité et gracieusement. Les parrains accompagnent alors leurs « filleuls » jusqu'à la mise en place de leur futur équipage, évitant tous les pièges et risques des débuts. Ainsi, dans beaucoup de nos associations, l'attelage se développe tranquillement, en toute sécurité. Et sans pseudo ... « permis de mener »...!

Lors des rallyes et randos, des vérifications discrètes et cordiales portent leurs fruits: Un ou plusieurs meneurs expérimentés, délégués, se chargent de recevoir les meneurs sur le parking qui leur est réservé. Ils peuvent ainsi discuter dans la convivialité et avoir un œil attentif sur les nouveaux meneurs ou équipages. Les rares interventions, font preuve d'une grande philosophie et sont avant tout amicales.

Toujours dans le but de randonner en sécurité, quelques adhérents de la commission « attelages » proposent des fiches de jeux ou exercices de mises en situations, permettant une mise en place au cours de nos randonnées, attelées ou montées. Ces fiches sont à votre disposition sur demande. Ces documents permettent aux volontaires d'aller vers un perfectionnement et de découvrir de nouvelles sensations en toute sécurité.

Notre devise « par des randonneurs pour les randonneurs » trouve encore ici toute sa raison d'être..... Partout dans les associations, au niveau local comme au national nous sommes à votre écoute, pour faire avancer nos principes de cavaliers et meneurs libres, indépendants et responsables, pour que vive EQUILIBERTE.

A tous, une belle saison et de belles rencontres en randonnée.

Claude Mabit, Président d'EquiLiberté

Ils nous ont quitté, nous voulons garder leur souvenir

Noëi CAILLEBAULT

Président des « Cavaliers de Romégos » en Charente, il aurait tout juste eu 50 ans.

Les cavaliers de Charente Maritime et de Charente ont de la peine. Leur ami est décédé des suites d'une longue maladie. Avec sa compagne Christine, il a participé à toutes nos sorties, malgré sa fatigue grandissante. Ils étaient encore parmi nous à Richelieu. Nous présentons toutes nos condoléances à ses proches, et aimerions lui rendre un dernier hommage en toute simplicité :

NOËL, tu nous quittes trop tôt, bien trop tôt.

**C'est ta passion pour les chevaux qui t'a permis de lutter longtemps contre la maladie,
mais cette surnoise a fini par avoir le dernier mot.**

Merci NOËL pour ta gentillesse, ton calme, ta discrétion. Tu vas nous manquer.

Tu avais encore beaucoup à nous apprendre, toi qui savais « chuchoter à l'oreille des chevaux ».

**Ami, tu trottes maintenant sans selle ni bride sur tous les chemins du ciel,
et nous savons bien que c'est toi qui fais en galopant s'envoler les étoiles...**

Marie France Pennec

Gisèle RUPPEN

Ainsi donc, Gisèle, tu nous a quittés ! Nous nous étions rencontré à Saint palais en 2008, à cheval bien sûr où tu nous avais fait découvrir ton beau pays d'adoption. Car c'est dans la Sarthe que tu avais déjà choisi de rejoindre les randonneurs équestres et, bien sûr légitimement tu nous avais rejoint au sein d'EquiLiberté pour y retrouver entre autres mentors, notre ami Alain Guilbault notre premier président.

Sous tes airs de sauvageonne paraissant venir tout droit du grand ouest américain, comment alors ne pas rapidement découvrir ton âme spontanément chaleureuse, dévouée, solidaire et authentiquement amicale ? C'est avec ces qualités aux quelles s'ajoutait le courage que tu étais venue l'été dernier à notre rassemblement national de Richelieu en Touraine pour y retrouver les copains et amis. La maladie t'y accompagnait et tu en portais les stigmates, tu ne t'en cachais pas, assumant et essayant même de nous communiquer la joie et l'enthousiasme que nous te connaissions tous. Mais réaliste, et non sans humour, tu laissais entendre que les dés étaient déjà jetés et que « tu ne passerais pas l'hiver ». Nous ne voulions pas te croire mais tu avais raison.

Aujourd'hui, Gisèle, nous sommes tous là par la pensée pour t'accompagner dans ta dernière randonnée. Puisse-t-elle nous emmener avec toi jusqu'au paradis des justes et des chevaux où nous savons que tu seras heureuse pour l'éternité. Tu resteras sans doute pour beaucoup d'entre nous un exemple à suivre. Nous t'embrassons.

Yves Dumont

Le calendrier des manifestations départementales et régionales.

Transmettez vos annonces pour le prochain EquiLiberté Info de septembre. Le site d'EquiLiberté est ouvert à la publication gratuite des manifestations locales organisées par les associations adhérentes

Rallye des Coteaux les 8/9 mai à St Thomas de Conac 17150
avec soirée Tzigane. Contacts: Didier Castano 05.46.86.03.72, G. Marot 06.89.34.18.29

Rallye de Champagnolles les 29 et 30 mai en Charente

Organisé par l'association « C.H.E.V.A.L.
Contacts: Jacky Terrochaire 06.84.54.69.72, mail : jacky.terrochaire@orange.fr

Rallye de la Combetière les 4, 5 et 6 Jun à Roquebrun 34500
par l'association « Les Cavaliers de la Combetière » Josy Falguière 06.62.64.10.00

La Trans'Yvelines à cheval les 11, 12 et 13 juin 2010

Traversée de département avec 100 km de rando, des animations: concerts, spectacles
Contacts: 06 03 98 79 67 (Caroline) visitez le site <http://transyvelinesacheval.free.fr/>

Rallye de Saint Léger les 12 et 13 juin en Charente

Organisé par l'association « Les Amis des Chevaux de Saint Léger »
Contacts: Régis BONNEAU 06.30.76.00.12, mail: lesamisdeschevauxdesaintleger@hotmail.fr

Troisième chevauchée au jardin de France à Langeais 37 Les 12 et 13 juin 2010, organisée par EquiLiberté 37

Randonnée découverte, Animations avec fête médiévale. Contacts 0608023670

Rallye de la Bernache les 9 et 10 Octobre 2010 dans la Vienne

Organisé par l'association « Les Loustiks du Vivier à Curçais sur Dives 86
Contacts: Pascale 06.07.54.55.80

L'assurance groupe EquiLiberté et la vie des associations de terrain.

La devise d'EquiLiberté « Par des randonneurs, pour les randonneurs » se retrouve dans notre contrat groupe d'assurance avec la MACIF....

Explications :

Considérant que les associations de randonneurs de terrain constituent un maillon indispensable pour faire avancer et perdurer la randonnée équestre en France, l'association Nationale EquiLiberté s'est engagée à tout mettre en œuvre pour : « **Reconnaître toutes les associations, même les plus petites** ».

Les fondateurs ne s'y sont pas trompés... il fallait apporter aux associations affiliées la possibilité de bénéficier d'un contrat groupe à prix modique et ainsi pratiquer notre passion en toute sécurité. (organisation de randonnées, de rassemblements, débroussaillage et balisage de circuits, organisation d'animations dans le cadre de la promotion de la randonnée, festivités diverses liées aux associations, etc.).

C'est ainsi qu'est né notre système de mutualisation de l'ensemble des cartes de pratiquants EquiLiberté et des associations affiliées.

Le versement de 15 euros d'une association pour adhérer à EquiLiberté, lui ouvre droit au bénéfice de l'assurance RC qui lui est nécessaire pour sa vie de tous les jours, à l'exclusion des activités de compétition ou professionnelles.

Toutefois, à compter de la deuxième année d'adhésion, chaque association doit avoir un minimum de 5 titulaires de cartes EquiLiberté au sein de ses adhérents ou de 50 % de ceux ci si elle est composée de moins de 10 adhérents. **ATTENTION** : toute fausse déclaration à la souscription, comme tout contrat d'assurance, entraîne la nullité du contrat en cas de sinistre.

Bernard Dupuis, Administrateur, commission assurance

La carte de pratiquant EquiLiberté 2010 Prix inchangés

Un service offert aux randonneurs équestres, cavaliers ou meneurs.

Son prix :

- La carte d'adhésion EquiLiberté avec assurance de pratiquant « adulte »20euros
- La carte d'adhésion à EquiLiberté, avec assurance de pratiquant « Juniors de moins de 16 ans » **15 euros**
L'adhésion sans assurance de pratiquant, adulte ou junior13 euros

La RCPE Responsabilité civile propriétaire d'équidés
Le premier cheval: **20 €**
Chaque suivant:12

Adhésions des associations de randonneurs

« EquiLiberté » souhaite en priorité reconnaître et aider les associations, véritables protecteurs des sentiers, et animateurs des actions de terrain.

Assurance, motivations et défense de ses adhérents, défense de chemins, création et valorisation d'itinéraires, organisation de manifestations, etc.... Ensemble nous pouvons faciliter cette tâche de fournis.

EquiLiberté a mis en place un contrat d'assurance groupe avec la MACIF, afin de mutualiser la RC des associations et leurs manifestations.

La sécurité pour tous est ainsi obtenue pour les associations qui forment ensemble le principal moteur de la randonnée équestre.

Les assos. adhérentes bénéficient de cette assurance. Conditions:

- Au moins 5 de ses adhérents doivent avoir la carte EquiLiberté, ou 50 % de ses adhérents pour celles de moins de 10
- Cotisation de 15 € par association.

Renseignements:
votre asso départementale,
trésorier national
www.equiliberte.fr

Vous pouvez nous aider à améliorer notre présent bulletin. Nous avons mis en place une possibilité de partenariat avec des commerçants proposant des services aux randonneurs. Les souscriptions pour des encarts publicitaires ont été fixées pour un an à : 110€ pour un quart de page, 80 € pour 1/8, 50 € pour 1/16. Il est possible de souscrire dans le deuxième semestre pour la durée de l'année suivante. Actuellement EquiLiberté-Info compte plus de 4000 lecteurs avec une progression de 25% l'an. Ces prix comprennent également l'insertion de l'encart publicitaire sur notre site Internet de plus en plus visité.

UNE SELLERIE ARTISANALE DE RANDONNEE

*De l'expérience du terrain
au savoir faire de l'atelier*

Email : selles.jms@wanadoo.fr

Site :

www.selles-jms.com

Catalogue
sur demande



**Pour tous les adhérents
EquiLiberté**, une remise de
5% sur l'achat d'articles du
catalogue JMS (sur présen-
tation de la copie de la Car-
te EquiLiberté)



**Délégué gestionnaire du contrat groupe EquiLiberté
Auprès de MACIFILIA
Tous contrats complémentaires adaptés à votre cas
Mortalité chevaux
Assurance vans avec valeur transportée
Risque des associations partenaires**

21 Bld du Colonel Aubry BP 32 79301 BRESSUIRE
T2; 05 49 65 05 33

Attelages magazine

Attelages magazine est l'unique
magazine francophone pour les
passionnés et les pratiquants de
l'attelage de loisir, sportif et de
tradition.



Abonnez-vous !

■ Oui, je m'abonne à **Attelages magazine pour 1 an (6 numéros et la casquette Attelages magazine)** au prix de **35,00 €** (au lieu de 39,00 €), étranger : 43,00 €

■ Oui, je m'abonne à **Attelages magazine pour 2 ans (12 numéros et le coup-vent Attelages magazine)** au prix de **65,00 €** (au lieu de 78,00 €), étranger : 73,00 €

Je règle la somme de : _____ €

à l'ordre d'Attelages magazine par :

■ Chèque ■ Mandat ■ Carte bancaire

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ E-mail : _____

N° : _____

Date de validité : _____ Signature : _____

www.attelages-magazine.com

Bulletin à adresser à **Attelages magazine** - 83 rue des Rosiers - 34000 Caen - France
tel : (33) 02 31 15 53 55 - fax : (33) 02 31 28 16 17

Sabots

TRADITIONS & ANIMAUX DU JOURD'HUI

Sabots est la revue des chevaux
de trait, des ânes et des traditions
rurales, la vitrine des richesses
de notre terroir.



Abonnez-vous !

■ Oui, je m'abonne à **Sabots pour 1 an (6 numéros et le Bêret Sabots)** au prix de **25,00 €** (au lieu de 29,40 €), étranger : 35,00 €

■ Oui, je m'abonne à **Sabots pour 2 ans (12 numéros et le Bêret Sabots)** au prix de **40,00 €** (au lieu de 58,80 €), étranger : 50,00 €

© 2010 Sabots magazine. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la maison d'édition est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la maison d'édition est formellement interdite.

Je règle la somme de : _____ €

à l'ordre du magazine Sabots par :

■ Chèque ■ Mandat ■ Carte bancaire

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ E-mail : _____

N° : _____

Date de validité : _____ Signature : _____

www.sabots-magazine.com

Bulletin à adresser à **Sabots** - 83 rue des Rosiers - 34000 Caen - France
tel : (33) 02 31 15 53 55 - fax : (33) 02 31 28 16 17